



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **26 avril 2010**

Délibération n° 2010-1450

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet de refonte du système Finance, achat et contrôle de gestion de la Communauté urbaine de Lyon-Projet FILIGRANE - Individualisation d'autorisation de programme**

service : **Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications**

Rapporteur : Monsieur Rudigoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 16 avril 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Broliquier, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagnone, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Giordano), Daclin, Arrue, Bouju (pouvoir à M. Grivel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Turcas (pouvoir à M. Havard), Vergiat (pouvoir à M. Suchet), Vial (pouvoir à M. Da Passano), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mmes Ait-Maten, Bailly-Maitre, MM. Deschamps, Dumas, Lelièvre, Muet, Pilonel.

Séance publique du 26 avril 2010**Délibération n° 2010-1450**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Projet de refonte du système Finance, achat et contrôle de gestion de la Communauté urbaine de Lyon-Projet FILIGRANE - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 avril 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il s'agit de renouveler, au 1er janvier 2012, le système d'information financier de la Communauté urbaine de Lyon en intégrant le processus achat ainsi que les fonctionnalités de contrôle de gestion et de comptabilité analytique.

La mise en œuvre de ce projet est incontournable et urgente puisque l'éditeur Sopra n'assurera plus les évolutions ni la maintenance de l'outil actuel (Pléiades) à partir de début 2012.

Le renouvellement de cet outil constitue une opportunité pour répondre à des questions stratégiques :

- permettre des visions analytiques du budget (par politique publique, localisation géographique, prestation, etc.) en préparation comme en exécution,
- mettre en place un outil adapté à la mise en place de la dématérialisation afin de permettre une optimisation de la gestion, des gains de productivité et le respect de la réduction des délais réglementaires de paiements,
- sécuriser la gestion financière par des chaînes de traitement fluidifiées de l'information et par la mise en place de blocages logiques (ex : pas de mouvement financier sur une opération close, intégration dans l'outil de formules de révision des prix, etc.),
- doter le processus achat d'un système d'information favorisant la cohérence, ainsi que la fiabilité du dispositif et des données,
- développer la gestion pluriannuelle et les fonctionnalités de programmation en lien avec le suivi physique des opérations (amélioration de l'interface avec Phyfi, pilotage de la programmation pluriannuelle des investissements -PPI-, etc.),
- intégrer la gestion réelle des immobilisations en lien avec le patrimoine physique.

Un dialogue compétitif est en cours pour permettre une meilleure convergence des besoins de la Communauté urbaine et des modes de faire standards pré-paramétrés dans les outils proposés.

Par ailleurs, ce projet va impacter *a minima* 500 utilisateurs au sein de la Communauté urbaine. Une démarche de conduite du changement (réflexion organisationnelle, accompagnement des agents, formation) est donc à mener en appui au déploiement de l'outil informatique. Cette démarche visant à sécuriser le projet se traduit par deux marchés parallèles au dialogue compétitif menés actuellement à la direction des systèmes d'information et télécommunications (DSIT), soit un marché passé par la direction des finances pour l'accompagnement des agents et un marché spécifique aux formations métier passé par la direction des ressources humaines.

Le montant de l'opération s'élève à 5 800 K € TTC pour financer l'acquisition et la mise en œuvre de la solution informatique, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement au changement et les formations métier des utilisateurs.

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant qu'au 2° du Délibère, il y a lieu de lire, en terme d'échéancier de paiement :

"- 2010 : 400 k€ TTC,
- 2011 : 4 200 k€ TTC,
- 2012 : 800 k€ TTC,
- 2013 : 200 k€ TTC,
- 2014 : 200 k€ TTC."

au lieu de :

"- 2010 : 0,4 k€ TTC,
- 2011 : 4,2 k€ TTC,
- 2012 : 0,8 k€ TTC,
- 2013 : 0,2 k€ TTC,
- 2014 : 0,2 k€ TTC."

DELIBERE

1° - Approuve les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

2° - Approuve la création et le financement de l'opération n° 2094 - Refonte du système Finance, achat et contrôle de gestion de la Communauté urbaine de Lyon.

3° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine, sur l'opération n° 2094 pour un montant total de 5 800 k€ TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartie selon l'échéancier suivant :

- 2010 : 400 k€ TTC,
- 2011 : 4 200 k€ TTC,
- 2012 : 800 k€ TTC,
- 2013 : 200 k€ TTC,
- 2014 : 200 k€ TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 avril 2010.